

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18814 - 73ÈME ANNÉE

Après les élections sénatoriales

Les échéances inéluctables attendent les Réunionnais



La fin des quotas sucrier est une manifestation concrète de la mondialisation des échanges. Les planteurs ne sont pas encore sauvés.

Les élections sénatoriales du 24 septembre dernier s'inscrivent dans la fin d'un cycle. Hormis l'élection des Députés au Parlement Européen en 2019, le peuple ira aux urnes en 2020-2021. Nous serons à mi-chemin du mandat présidentiel. Ce vide électoral doit être mis à profit, car La Réunion se trouve en effet à la croisée des chemins. Les effets de la mondialisation se font sentir avec la fin du quota sucrier cette année, et la signature prochaine d'un accord de partenariat économique entre l'Union européenne et les pays voisins.

Les élections sénatoriales ont été l'occasion pour Gélita Hoarau de faire connaître le programme du Parti communiste réunionnais aux grands électeurs, fondé sur une analyse fondée des phénomènes inéluctables. Le changement climatique et la mondialisation des échanges peuvent apparaître comme des phénomènes lointains. Ils se manifestent pourtant concrètement.

Quelques jours avant le scrutin, le cyclone Irma est passé notamment sur Saint-Barthélemy et Saint-Martin, deux collectivités de la République Française. Le météore a laissé derrière lui un paysage de désolation. Tout est à reconstruire. C'est un révélateur de la vulnérabilité des îles tropicales. Quel que soit leur statut, ils passent pour des îlots de richesse dans un environnement de pauvreté. La Réunion souffre du même syndrome. Quand bien même on puisse trouver les milliards pour la reconstruction, il est inimaginable d'ignorer l'Accord de Paris qui, depuis sa ratification à l'ONU, le 4 novembre 2016, constitue un cadre à toutes les décisions politiques. Or, sommes-nous bien avisés des enjeux de ce Traité Universel ?

Dans ce domaine, le Parti communiste réunionnais a eu des initiatives concrètes portées au Sénat par Paul Vergès. Ce fut notamment l'adoption à l'unanimité en 2001 de la proposition de loi faisant de la lutte contre le réchauffement climatique une priorité nationale. Ce texte fut un jalon qui a conduit à l'organisation par la France de la COP21 qui permit l'adoption de l'Accord de Paris en décembre 2015, et sa ratification 11 mois plus tard. Les résultats de l'ONERC ont servi de « matrice » au Plan Climat du gouvernement.

Auparavant, il y eut tout le programme de développement durable lancé au Conseil Régional et qui a influencé la prise de conscience des Réunionnais. Au-delà de nous, notons, la déclaration de Jean-Luc Mélançon, suite à sa rencontre avec Paul Vergès. La COP 23 se tiendra en novembre en Allemagne. C'est le moment de faire un point d'étape.

La bataille des planteurs



Dégâts du cyclone à Saint-Martin.

La mondialisation est un autre phénomène inéluctable qui concerne La Réunion. Une conséquence concrète est la fin du quota sucrier qui permettait jusqu'alors à notre île d'avoir la garantie d'écouler toute sa production à un prix plus rémunérateur que le cours mondial. Au cours de son mandat, Gélita Hoarau a pris la défense des planteurs. Elle a soutenu leur combat pour un meilleur prix de la canne lorsqu'ils faisaient grève devant la Préfecture. Elle a alerté le ministre de l'Agriculture sur l'impact de l'ouverture à la concurrence mondiale pour notre principale exportation. Aussi a-t-elle informé les grands électeurs sur ce sujet, qui constitue également un point important du programme du PCR quand d'autres militent pour sa disparition et méprisent la profession.

La fin des quotas sucriers relève de la politique d'intégration à l'Europe et constituera un élément clé du bilan critique de cette politique. L'Union européenne négocie avec les pays voisins un accord de libre-échange qui arrive à sa phase finale. Au sommet des chefs d'Etats de la COI, à Moroni, en 2014, mandat a été accordé à l'institution régionale pour accélérer la signature définitive. La France et le monde politique assimilé maintiennent les Réunionnais dans l'ignorance de ce qui se trame. Plus d'une fois, les élus du PCR et Paul Vergès, en particulier,

ont alerté sur cette question. Le PCR avait même demandé un rapport pour évaluer l'impact de ces accords sur notre économie. Le PCR a également sollicité Luc Hallade, ambassadeur de France à la coopération régionale, pour publier le contenu des discussions concernant La Réunion.

L'actualité politique est ciblée sur le CETA, l'accord entre le Canada avec l'UE, mais ignore les APE dans notre voisinage. Ne comptez pas sur le PCR pour baisser la garde sur les priorités réunionnaises et la nécessité de s'unir pour négocier le tournant avec lucidité.

L'appel au rassemblement

C'est cette nécessité de rassemblement sans exclusive qui a été portée par Gélita Hoarau durant la campagne des sénatoriales. Cela a permis d'élargir son potentiel électoral malgré le contexte d'une élection où le poids des maires est considérable. La lutte de la sénatrice sortante a conforté l'idée qu'il n'y a pas d'autre voie. Gageons que cet état d'esprit se renforcera pour faire face aux échéances qui attendent La Réunion.

M.M.

Edito

Pêche à la légine : diminution de 200 tonnes des quotas

La préfète des TAAF a annoncé hier la répartition des quotas de pêche de légine. C'est une espèce fragile, aussi la décision se base sur une recommandation du Museum d'histoire naturelle à Paris. Pour cette année, les armateurs pourront pêcher jusqu'à 6150 tonnes de légine, soit une baisse de 200 tonnes par rapport à l'année précédente.

7 sociétés pourront exploiter cette ressource. Ce poisson est très recherché au Japon notamment. C'est une des principales exportations à La Réunion. Le prix de vente au détail de ce poisson dans notre île est près de 10 fois supérieur aux autres. Cela donne une idée du bénéfice qui peut en être tiré eu égard à sa rareté. Ceci explique pourquoi outre les armateurs traditionnels, un nouvel acteur avait fait son apparition au début des années 2000 : Pêche Avenir. Sa particularité était sa proximité avec Jean-Paul Virapoullé, alors sénateur proche du gouvernement qui était en place. À l'époque, une polémique avait éclaté au sujet de l'attribution d'un quota de légine à cette société. Force est de constater qu'aujourd'hui, Pêche Avenir est intégrée dans ce commerce. Dans l'attribution des derniers quotas, le bateau armé par Réunion Pêche Avenir a droit à un quota qui se rapproche de celui d'un navire de la SAPMER.

Depuis l'an dernier, une autre société a fait son apparition sur ce marché déjà encombré : Réunion Pêche Australe. Son dirigeant a fait entrer des pêcheurs artisanaux dans le capital. L'an dernier, Réunion Pêche Australe avait eu droit à un quota de 100 tonnes. Cette année, la

première vague d'attribution n'avait pas concerné Réunion Pêche Australe. La société a alors sensibilisé le monde politique et elle a reçu le soutien des parlementaires, en particulier parce que des pêcheurs artisanaux ont des actions dans Réunion Pêche Australe. Finalement, cette société voit son quota reconduit cette année à une condition : « la licence de pêche correspondant à ce quota sera attribuée à RPA lorsque celui-ci aura démontré sa qualité d'armateur, en conformité également avec le jugement du tribunal administratif de Saint-Denis » (en date du 28 septembre 2017 – NDLR).

La pression sur une ressource naturelle a conduit à une diminution du tonnage des autorisations de pêche. Les 6 armateurs implantés avant 2016 devront donc se partager 6050 tonnes de légine au lieu de 6250 tonnes. À cela s'ajoute les prélèvements non comptabilisés, car effectués par des navires qui pêchent sans autorisation et qui déchargent leur cargaison dans des ports extérieurs à La Réunion. Certains de ces « bateaux pirates » se font prendre, mais d'autres passent au travers des mailles du filet. Cela diminue d'autant une richesse limitée.

La pêche à la légine est donc un cas typique du conflit d'intérêt entre la protection de l'environnement et la course aux profits. La position de l'État vise à concilier les deux. Mais est-ce tenable sur le long terme ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Nouvelle hausse du chômage à La Réunion

CGTR-Sud : « Chômeurs, demandeurs d'emplois : avec Macron, la précarité explose à La Réunion ! »

Dans un communiqué diffusé hier, la CGTR-Sud tire les enseignements des derniers chiffres du chômage.



Max Banon lors d'une manifestation contre la politique de casse sociale du gouvernement.

Les derniers chiffres du chômage parus ce mardi 26 septembre 2017 montrent une hausse du nombre de chômeurs.

A la Réunion, nous comptons ainsi 162 420 demandeurs d'emplois fin août, soit une hausse de 1,5 % sur un an (catégorie, A, B, C). Plus inquiétant encore, parmi eux 136 200 n'ont toujours pas trouvé d'emplois, ne serait-ce que pour un jour, durant l'année écoulée.

Ces chiffres alarmants soulèvent de nombreuses inquiétudes étant don-

né la situation sociale à La Réunion. En effet, le taux de chômage dépasse les 30 % et il atteint même les 60 % chez les jeunes. De plus, avoir un emploi ne garantit pas la sécurité financière, étant donné que nous sommes 52 % à vivre sous le seuil de pauvreté. En Métropole, cette situation ne serait jamais acceptée : cela équivaldrait à 19,5 millions de chômeurs et demandeurs d'emplois (soit 9 fois la population de Paris) et 33,8 millions vivant sous le seuil de pauvreté

(soit 15 fois Paris) !

Dans ce contexte, les dernières mesures annoncées par le gouvernement sont extrêmement préoccupantes. Qu'il s'agisse des « ordonnances-Macron » conduisant à la casse du code du travail ou la suppression de la quasi-totalité des emplois aidés, la précarisation des Réunionnais continue et le fossé avec la métropole se creuse toujours plus...

A la CGTR, nous prôtons, au contraire des emplois jetables et de la menace inévitable de l'exode, le CDI comme norme protectrice, ainsi que la réunionnisation des emplois afin de lutter contre ce chômage endémique et explosif. Nous revendiquons donc qu'à compétences égales, un travailleur réunionnais doit être favorisé par rapport à un travailleur venant d'ailleurs. Donc créol travay !

Pour défendre nos droits à un emploi stable, rémunérateur, protecteur et digne, mobilisons-nous contre les ordonnances ! La crise c'est eux, la solution c'est nous !

Max Banon
Secrétaire Général CGTR
Région Sud

In kozman pou la rout

« Gran promètèr, ti donèr ! »

Sa in kozman kréol i koné a fon sa. An touléka sé sak ou i antann souvan défoi dann radyo pèkal. In tèl la promète sosi, la promète sola mé la pa donn arien boudikont. La plipar d'tan sé sak i arprosh bann z'onm politik. Gran promètèr, ti donèr ! I fo dir, lé pli fasil dir oui ké dir non pou in bonpé d'moun. I fo dir osi, désèrti n moun i pans la promète azot tèl shoz mé sa sé in fime zot la tourn, par zot mèm, dann z 'ot tête. Moin pèsonèl, moin la grandi dann in famiy téi done san rotour, é téi di pa zamé siouplé bann z'otorité sé pou sa mi fyé pa zamé in promès - promès sé dète d'après sak i paré mé solman d'après sak i paré. Alé ! Mi lèss azot réflèshi la dsi é ni artouv pli d'van sipétadyé.

Etude de l'INSEE sur le niveau de vie

Quatre Réunionnais sur dix sous le seuil de pauvreté

L'INSEE a publié hier une étude sur le niveau de vie et la pauvreté à La Réunion. Elle confirme la gravité du taux de pauvreté à La Réunion, avec 40 % de la population sous le seuil de pauvreté en 2014.

À La Réunion, 40 % des Réunionnais vivent, en 2014, sous le seuil métropolitain de pauvreté (proche de 1000 euros par mois et par unité de consommation - UC), soit 332 000 personnes. Le taux de pauvreté est trois fois plus élevé qu'en France métropolitaine (14 %). L'absence de revenus d'activité, plus fréquente avec un chômage prégnant, la monoparentalité et la jeunesse de la population renforcent le risque de pauvreté. En particulier, la moitié des enfants vivent dans un ménage pauvre.

Des inégalités plus importantes à La Réunion

D'un bout à l'autre de l'échelle des revenus, les niveaux de vie à La Réunion sont bien plus faibles qu'en France métropolitaine. La moitié des Réunionnais vivent avec moins de 1 150 euros par mois et par UC. Ce niveau de vie médian est inférieur de 30 % à celui de la métropole. Les inégalités de revenus sont plus marquées sur l'île, les ménages réunionnais les plus modestes ayant des revenus particulièrement faibles. Après Paris, La Réunion fait partie des départements français où les inégalités sont les plus marquées.

L'Est, microrégion la plus pauvre

En termes de pauvreté, la hiérarchie entre microrégions reflète l'inégal accès à l'emploi : la pauvreté est plus marquée dans l'Est avec 46 % de ses habitants sous le seuil de pauvreté contre 33 % dans le Nord, région la moins touchée. En effet,



Cette étude confirme une situation qui ne s'améliore pas.

l'Est souffre le plus du manque d'emplois, avec seulement 41 % des personnes de 15 à 64 ans en emploi contre 49 % dans le Nord. Les inégalités entre les revenus les plus faibles et les plus élevés sont quant à elles plus fortes dans les microrégions comme le Nord, même si les niveaux de vie y sont les plus élevés de l'île. Les revenus des ménages les plus défavorisés sont assez homogènes d'une microrégion à l'autre puisque essentiellement constitués par les minimas sociaux.

La redistribution réduit les inégalités et la pauvreté

Sans le versement des prestations sociales et le prélèvement des impôts directs, plus de la moitié des Réunionnais (51 %) vivraient sous le seuil de pauvreté. Le niveau de vie de nombreux Réunionnais dépend ainsi fortement des prestations sociales et plus particulièrement des minima sociaux. Bien plus encore qu'en métropole, la fiscalité et le versement des prestations sociales jouent un rôle important dans la réduction des inégalités : la redistribution permet d'atténuer les inégalités de 30 %. Le poids des prestations sociales dans le revenu disponible est nettement supérieur à La Réunion par rapport à la métropole : 16 % contre 6 %.

Oté

Somans péi zane : si ou i koné pi ousa ou i sava, kalkil ousa ou i sort

Mon bann dalon, zordi samdi é moin té apré rode in n'afèr sinp dsi in sizé konpliké, mé lé pa si fasil ké sa pou trouvé dann in sosyété tout z'afèr i arsanm lé bien konpliké. Moin té apré rode in kékshoz pou fé pass mon bann léktèr in bon samdimansh konm Danyèl Honoré i di. Mé san trouvé !

Ziska ké mi rapèl in n'afèr, mi pans zot osi zot i koné, mé arien. Sa i apèl somans péizane. Kosa i lé sa parl fète ? In zour, nana plis vintan in boug i apèl Pascal Poot la kalkil in n'afèr : olèrk pran tout bann somans katalog pou planté, li la desid rode ban somans lontan. Pars pou li, vi ké bann somans-la i viv dopi dé syèk é dé syèk sirman dann z'ot patrimoine zénétik zot la gard bann kalité z'ot z'ansète l'avé, sirtou la kapasité pou adapt avèk la natir.

Bann gran doktèr la di ali, sa i éspas pa konmsa. An kontrèr bann somans fé an laboratoir lé plis méyèr, épi pèrsone la pa démontré-amontré sak lo Pascal téi di.

Lo boug la tête lé dir é pandan plis vintan li la li la suiv son l'idé, si tèlman ké zordi li nana plis troi san varyété tomate, li nana mayi galman, d'ot i fé parèy pou lo blé é lo bann plantasyon i siport bann fantézi lo klima. I done touzour in n'afèr !

Na in péizan i plant mayi épi in ané, son bann voisin la ofèr ali bann somans péizane. Li la planté mé san kroir arien vi k'li l'avé bann bon somans katalog. Mé ala ké sète ané-la la fé in séshrésinkroyab, avèk la kanikil an plis, épi in mank dolo pou aroz bann bitasyon. Mayi katalog la sèk o pyé é lo bann zépi l lété plis an koton k'an mayi avèk zis dé-troi grin fane fané... Li la parti oir son bann karo planté avèk bann somans péizane é dann son tête li té oi déza in katastrof. Alé oir !

Alé oir lo bann mayi la pousé korèk, la doné korèk, in bann zépi avèk sèz dizuit ran lo grin mayi plin dopi lo gongon ziska lo boutla latète. Li la rann ali kont par li mèm, somans péizane la pa in fyon, ni in mod mé in fason pou bann plant adapt azot avèk la natir... An plis li l'avé fé zékonomi d'lo, zékonomi l'angré avèk bann péstisid é son kont bankèr la pa gingn la ont avèk ban karo-la.

Mi arète tèrla, pars mi koné zot v'alé rode somans péizane (semences paysannes) dsi l'internet é zot sar pa désu-pars boudikont konm lo patoi i di : si ou i koné pi ousa ou i sava, kalkil ousa ou i sort é sa va pèrmète aou pou trouv i bon shomin.alé ! Bon samdimansh toulmoun.

Justin